

Le repas de Noël du 5 décembre 2021

Le repas a pu s'organiser cette année ; l'équipe municipale a pris soin de créer une installation de tables afin de prévenir les risques sanitaires. Les repas ont été servis par le traiteur de Lons «le Grand St Antoine». La journée fut réussie par la qualité du repas servi et du personnel, et l'ambiance joyeuse.



Commission jeunesse, sociale et culturelle

83 cartes jeunes distribuées

59 repas de Noël dont 13 payants

12 colis de Noël

Formation PSC1 et utilisation du défibrillateur

Nous offrons 4 formations aux 1ers secours et aux gestes d'urgence à des personnes de plus de 15 ans. Cette formation aura lieu le 26 mars à la caserne de Montmorot.

Utilisation du défibrillateur : Groupe de 20 personnes
Formation le 19 mars (10h à 12h—Salle des Fêtes).

Contact : 06 47 81 38 47 ou Mairie : 09 62 56 56 57

17 au 29 mars :

Roberte Buirey
peintures et aquarelles

EXPOSITIONS à la Mairie

13 au 22 mai :

Exposition collective des participants aux ateliers de Pascale Aurignac (cours/stage) et des personnes en hébergement en milieu ouvert.

Arts plastiques : dessins, peintures, gravures, encres, techniques mixtes

AGENDA

Dimanche 6 mars à 15h00 salle des fêtes : jeux et goûter (Association Montaigu s'active)

Samedi 26 mars à 8h30 : Action citoyenne — Elagage belvédère des roches et entretien des jardinières — Rendez vous à la Mairie avec vos outils et votre bonne humeur.

Samedi 26 mars à 11h45 au parc : Les vœux du printemps et apéritif offert par la Mairie

Dimanche 3 avril de 7h15 à 12h00 :

Passage du trail des Reculées

10 et 24 avril : Élections présidentielles

12 et 19 juin : Élections législatives

Inscription sur les listes municipales jusqu'au **2 mars** pour les présidentielles et jusqu'au **6 mai** pour les législatives. Inscription en ligne sur : service-public.fr

CONCOURS PHOTOS

Afin d'embellir le site Internet de la Commune nous vous proposons de nous envoyer vos plus belles photos du village. Celles-ci pourront mettre en avant un lieu atypique, une vue, un élément minéral ou végétal, une saison, une ambiance. Soyez créatifs ! Les plus beaux clichés présélectionnés seront exposés au marché d'automne du 29 octobre 2022 et récompensés.

Les fichiers numériques sont à transmettre avant le 30 septembre à l'adresse : mairie.de.montaigu-39@wanadoo.fr

Etat Civil

Décès :
CLERC René le 10 octobre 2021

IGNIER Benoit le 3 décembre 2021
THOMAS Robert le 06 février 2022

Naissance :
Pavel GROSSE le 30 novembre 2021

Hiver
2022



Commune et bien commun : Patrick NEILZ, maire

Certes la gestion d'une commune passe par l'attention portée à chacun de ses habitants mais également par la nécessaire vigilance au bien commun. L'eau, par exemple, est un bien commun précieux. C'est pourquoi nous avons œuvré avec d'autres à la délimitation des périmètres de protection des captages garantissant une qualité d'eau pour les habitants. En travaillant en partenariat avec le lycée agricole nous avons réhabilité des biens communs à savoir la mare sur le mont et prochainement, nous l'espérons, sur le Mont Pole. Notre participation à la valorisation de la Vallée de la Vallière a un but commun avec les trois autres communes. Nos sentiers sont également des lieux partagés, utiles aux promeneurs mais également aux agriculteurs. L'entretien que nous y effectuons, avec la participation des habitants, illustre la valorisation du patrimoine commun. Nous souhaiterions que ce travail s'étende aux bois en grande souffrance et abandon, mais il faut que les propriétaires privés aient un désir commun. Quant à nos rues, nous désirons qu'elles ne soient plus la propriété exclusive des véhicules mais également des piétons. Un effort commun le permettra. Les temps de convivialité, comme le repas de Noël, de jeux comme ceux d'inter-villages, créent du dynamisme et le plaisir d'être ensemble. C'est en ce sens que nous vous invitons le 26 Mars pour les vœux du Printemps à la salle des fêtes. Un temps commun pour les habitants de la commune.



Communication



Responsabilité



Environnement



Solidarité



Partenariat



La mare sur le Mont, saurez-vous la trouver ?

Décisions du Conseil Municipal

Vote de la Taxe d'aménagement :

La Taxe d'aménagement est un impôt perçu par les communes et le département sur toutes les opérations soumises à un permis de construire ou un permis d'aménager ou à une déclaration préalable de travaux.

Les communes peuvent fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1% et 5%. Le conseil municipal a décidé de fixer la taxe d'aménagement à 2% sur l'ensemble de la commune à partir du 1er janvier 2022.

Labellisation de parcelles en Espace Naturel Sensible (ENS) :

Financés par la part départementale de la Taxe d'aménagement, les ENS permettent de préserver et de gérer des milieux naturels remarquables ou menacés.

Le réseau des pelouses sèches du sud Revermont ayant été ciblé comme enjeu prioritaire par le département, la municipalité de Montaigu a bénéficié de l'éclairage de Jura Nature Environnement (JNE) et d'animations dispensées par des élèves du lycée de Montmorot pour comprendre ces enjeux. La commune a ainsi demandé la labellisation de cinq parcelles.

Travaux Assainissement et Eau Potable à Vatagna

Depuis le 1er février 2022, des travaux conséquents sur les réseaux assainissement et alimentation en eau potable ont débuté à Vatagna. La Communauté d'Agglomération ECLA du fait de ses compétences Eau et Assainissement est en charge de ces travaux dont l'estimation s'élève à 357 000 € HT. Cette opération consiste à créer un nouveau réseau de 410 mètres afin de séparer l'évacuation des eaux pluviales de celle des eaux usées. Cette mise en séparatif est un préalable indispensable au bon fonctionnement des stations d'épuration de notre territoire. En parallèle de ce réseau, 38 branchements particuliers d'eau potable seront réalisés avec pose du compteur en limite de propriété. La fin des travaux liés au réseau est prévue mi-mai 2022.

Dans un souci de coordination des interventions sur le domaine public, ces travaux seront suivis de la reprise de la couche de roulement par ECLA. En lien avec les retours de la réunion publique qui s'est tenue à Vatagna en septembre 2021, du mobilier sera installé sur la chaussée afin que celle-ci soit utilisée à vitesse modérée.

A noter également la mise en service de la liaison douce Vallée de la Vallière qui emprunte le Chemin de la Craie. Ce projet se poursuivra à l'automne par la réalisation du tronçon Conliège—Revigny.



+ d'infos ici : <https://www.montaigu-jura.fr/>

Éclairage public :

L'éclairage public de Montaigu est composé de 4 armoires et de 91 points lumineux. Ces derniers sont composés majoritairement de sources Sodium Haute Pression et sont dans un état plutôt bon (1/3 sont dans un état moyen).

Deux armoires électriques qui commandent l'éclairage public sont vétustes (à Vatagna et dans le bourg) et sont donc à changer.

Notre réflexion nous a mené à élaborer plusieurs scénarios.

- Ne changer que les armoires vétustes.
- Changer les armoires vétustes et installer des horloges qui permettent de contrôler l'allumage et l'extinction de l'éclairage. ✓
- Changer les armoires, installer des horloges et passer une partie des points d'éclairage en LED.
- Changer les armoires, installer des horloges et passer tous les points d'éclairage en LED.

Passer à un éclairage LED nécessite une intervention sur l'alimentation électrique, ce qui implique des coûts importants.

Vu l'état financier de la Commune et l'amortissement très long de ce type de travaux, il a été décidé de ne changer pour l'instant que les armoires et d'installer des horloges.

Nous ferons ensuite des essais d'extinction de l'éclairage public la nuit afin de réaliser de réelles économies et nous vous solliciterons à la suite de ces essais.

Déchets Parc / Belvédère route de Vatagna :

Durant l'année 2021 c'est environ 26 m³ de déchet qui ont été ramassés, en grande partie par les Agents du Service Commun d'ECLA au parc et au belvédère situé route de Vatagna. Pour tenter de préserver ces deux sites qui appartiennent à notre cadre de vie, des panneaux d'information et des conteneurs de tri seront installés. Nous espérons que cela améliorera la situation. Nous profitons de ce message pour remercier les nombreuses personnes du village qui participent lors de leurs promenades à cet effort.



Action de restauration des pelouses sèches du Mont des Tartres :

Mercredi 12 janvier, en collaboration avec les étudiants du lycée agricole de Montmorot et Jura Nature Environnement, une action visant à préserver les pelouses sèches sur le Mont des Tartres a réuni plusieurs habitants de la Commune.

Cette action a été l'occasion de comprendre le fonctionnement de ce milieu et d'effectuer un travail de taille sur une partie du Mont des Tartres. La Commune remercie tout particulièrement les participantes et participants à cette action.

Questionnaire circulation et déplacements

54 personnes ont répondu au questionnaire distribué ou envoyé avec le précédent fil d'info au sujet des déplacements dans la Commune. L'ensemble des résultats est disponible depuis le 26 janvier sur le site de la Commune. La prochaine consultation concernera spécifiquement les enfants et jeunes du village. Quelle est leur perception de notre village ? Qu'attendent-ils de celui-ci ? Comment peuvent-ils en devenir acteur ?